Le risque ATEX

Public
Fonctions SSE et maintenance

Prérequis
Aucun

Accessibilité
Tous nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Agenda
Durée : 1 jour (7 heures)
Date(s) : Nous consulter
Cité des entreprises 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Remise d'un support stagiaire
- Mises en situation

Modalités de suivi et d'évaluation
- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation (Quiz)

Tarif
En inter-entreprise : Prise en charge intégrale pour les entreprises adhérentes (subventionnement CNAMTS)
500 € HT pour les entreprises non adhérentes
En intra-entreprise, nous consulter

Contact
Luc AUDINET
06 18 74 11 04
l.audinet@uimmlyon.com

Délai d'accès
Vous avez jusqu'à 3 jours avant la date de la formation pour vous inscrire.

Objectifs
- Expliquer le phénomène de l'explosion
- Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection

Programme
- Expliquer le phénomène de l'explosion
- ✓ L'explosion : un risque réel dans l'entreprise (chiffres clés, exemples d'accident),
- ✓ Le risque incendie, le triangle du feu
- ✓ Les produits inflammables, cas des liquides (vapeurs), des gaz et des poussières
- ✓ Les réactions chimiques générant des « ATEX »,
- ✓ L'hexagone de l'explosion,
- ✓ Critères de risques d'explosion :
- ✓ Mélange explosif (L.I.E. / L.S.E., Cmi, point éclair)
- ✓ Énergie minimale d'inflammation (E.M.I.)
- ✓ Température d'auto-inflammation (Tai)
- ✓ Pression maximale (Pmax / Vmax)
- ✓ Les sources d'énergie d'activation.
- Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise
- ✓ Etat des lieux réglementaire,
- ✓ Principes d'évaluation et de zonage ATEX,
- ✓ Explication des risques et zone ATEX.
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection
- Les bases de la prévention,
- Les actions sur les combustibles, le comburant, les sources d'énergie (mécanique, électrostatique, flamme…)
- Les matériels et outillages spécifiques (électrique et non électrique)
- Les mesures d'ordre organisationnel (consignes de sécurité, signalisation…
- Le Document relatif à la protection contre les explosions(DRPCE)